



## Titres RBC liés à un panier d'indices Solactive du secteur des banques américaines, remboursables par anticipation avec marge de protection redressée et rendement conditionnel de 11,10 % (USD), **série 139, catégorie F** **Titres à capital non protégé**

Durée de  
7,0 ans

Performance liée à un portefeuille théorique composé d'indices Solactive

Coupon potentiel de 11,10 % par période annuelle

Niveau marge de protection de 75 %

Remboursables mensuellement à 105 % du niveau initial

Clôture  
des souscriptions

vers le  
24 juillet 2024

FUNDSERV

RBC11327

Dates d'observation aux fins du remboursement anticipé automatique

Le 28 juillet 2025  
et mensuellement par la suite

Le présent sommaire est présenté intégralement sous réserve d'un supplément de fixation du prix (le « supplément de fixation du prix ») et du prospectus préalable de base daté du 15 mars 2024.

[www.rbcnotes.com](http://www.rbcnotes.com)

### PRINCIPALES MODALITÉS

Émetteur :	Banque Royale du Canada
Notes attribuées à l'émetteur :	Moody's : Aa1; S&P : AA-; DBRS : AA
Monnaie :	USD
Placement minimal :	50 Titres ou 5 000 \$ US
Durée :	Environ 7,0 ans
Capital à risque :	Le capital des Titres n'est pas protégé.
Indices sous-jacents :	<p>Le rendement des Titres est lié à la performance d'un portefeuille indiciel théorique (le « portefeuille ») composé des indices sous-jacents (l'indice Solactive Wells Fargo AR 1.6, l'indice Solactive Goldman Sachs AR 12, l'indice Solactive Citi AR 2.2 et l'indice Solactive Morgan Stanley AR 3.6).</p> <p>Les indices sous-jacents auront tous une pondération égale dans le portefeuille (la « pondération ») à la date d'évaluation initiale. La pondération ne sera pas rajustée ni rééquilibrée pendant la durée des Titres.</p> <p>Chacun des indices sous-jacents est un indice de rendement ajusté qui vise à suivre le rendement total brut de leur indice cible respectif (l'indice Solactive Wells Fargo GTR, l'indice Solactive Goldman Sachs GTR, l'indice Solactive Citigroup GTR et l'indice Solactive Morgan Stanley GTR, respectivement), sous réserve de la déduction d'un dividende synthétique fondé sur le nombre fixe de points d'indice par année de l'indice cible respectif, calculé quotidiennement à terme échu. <b>Il est entendu que le rendement des Titres est lié au portefeuille, composé des indices sous-jacents et non aux indices cibles ni aux titres qui composent ces derniers.</b> Chacun des indices cibles est un indice de rendement total brut qui reflète les fluctuations des cours des titres qui le composent ainsi que le réinvestissement dans l'indice des dividendes versés et des distributions effectuées à l'égard de ces titres.</p>

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

## PRINCIPALES MODALITÉS (SUITE)

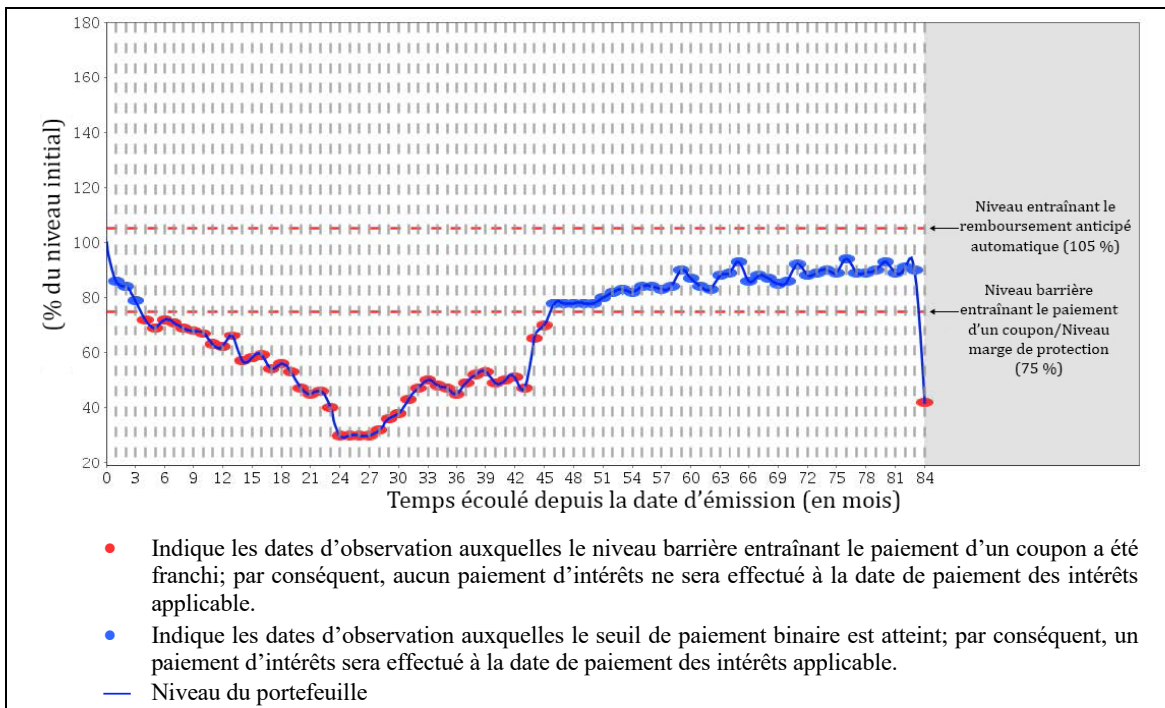
Indices sous-jacents : (suite)	<p>En date du 28 juin 2024, le taux de rendement en dividendes annuel du portefeuille était de 2,9071 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 22,2126 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.</p> <p>En date du 28 juin 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de l'indice Solactive Wells Fargo GTR était de 2,3573 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 17,7150 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.</p> <p>En date du 28 juin 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de l'indice Solactive Goldman Sachs GTR était de 2,4319 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 18,3169 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.</p> <p>En date du 28 juin 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de l'indice Solactive Citigroup GTR était de 3,3407 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 25,8635 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.</p> <p>En date du 28 juin 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de l'indice Solactive Morgan Stanley GTR était de 3,4983 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 27,2133 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.</p>
Date d'émission :	Le 31 juillet 2024
Niveau initial :	Le niveau du portefeuille publié par le promoteur de l'indice à la date d'évaluation initiale.
Date d'évaluation initiale :	Le 25 juillet 2024
Niveau marge de protection :	Correspond à 75,00 % du niveau initial.
Niveau barrière entraînant le paiement d'un coupon :	Correspond à 75,00 % du niveau initial.
Marge de protection :	25,00 %. Le capital des Titres sera protégé contre toute diminution inférieure ou égale à 25,00 % de la performance des indices sous-jacents, mais toute diminution de la performance des indices sous-jacents supérieure à la marge de protection sera assujettie au multiplicateur de redressement.
Multiplicateur de redressement :	100/75, soit 1,3333, appliqué seulement si la variation en pourcentage de l'indice sous-jacent est négative en raison d'une diminution de plus de 25,00 %.
Niveau final :	Le niveau du portefeuille publié par le promoteur de l'indice à la date d'évaluation finale.
Date d'évaluation finale :	Le 25 juillet 2031
Niveau du portefeuille	Le niveau du portefeuille un jour de négociation (au sens attribué à ce terme dans le prospectus préalable de base) se calcule en multipliant (i) le niveau de clôture (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque indice sous-jacent publié par le promoteur de l'indice, aux jours de négociation en question (au sens attribué à ce terme dans le prospectus préalable de base) par (ii) le nombre d'unités indicielles (au sens attribué à ce terme ci-après) correspondant pour cet indice sous-jacent et b) en additionnant les produits ainsi obtenus.
Date d'échéance :	Le 30 juillet 2031
Dates d'observation :	Les dates indiquées ci-après à la rubrique « Dates d'observation », étant entendu que si une date d'observation n'est pas un jour de négociation, cette date d'observation sera le prochain jour de négociation, sauf en cas d'événement extraordinaire.
Dates de paiement des intérêts :	Les dates indiquées ci-après à la rubrique « Dates de paiement des intérêts », sauf en cas d'événement extraordinaire, et à condition que (i) la Banque n'ait pas remboursé les Titres de la manière décrite ci-après, et que (ii) si une date de paiement des intérêts n'est pas un jour ouvrable, cette date de paiement des intérêts sera reportée au jour ouvrable suivant. Il est entendu que le dernier paiement d'intérêts, s'il y a lieu, sera effectué à la date de remboursement anticipé automatique (au sens attribué à ce terme ci-après), s'il y a lieu, ou, si elle est antérieure, à la date d'échéance.
Paiements d'intérêts	Les paiements d'intérêts, s'il y a lieu, sur les Titres seront payables à terme échu à chaque date de paiement des intérêts au taux d'intérêt fixe de 0,9250 % pour chaque période mensuelle se terminant à une date de paiement des intérêts (une « période d'intérêts ») à laquelle le seuil de paiement binaire est atteint. Si le seuil de paiement binaire n'est pas atteint à une date d'observation donnée, aucun intérêt ne sera payable pour cette période.
Seuil de paiement binaire :	Le seuil de paiement binaire sera atteint si, à la date d'observation pertinente, le niveau du portefeuille est supérieur ou égal au niveau barrière entraînant le paiement d'un coupon.

Cas de remboursement anticipé automatique :	<p>Un cas de remboursement anticipé automatique se produira si, à une date d'observation précédant immédiatement une date de remboursement anticipé automatique, le niveau du portefeuille est supérieur ou égal à 105,00 % du niveau initial (le « <b>niveau entraînant le remboursement anticipé automatique</b> »).</p> <p>Après la survenance d'un cas de remboursement anticipé automatique, les Titres seront remboursés par anticipation à un prix correspondant à leur capital (le « <b>montant du remboursement anticipé automatique</b> ») à la date de remboursement anticipé automatique.</p>		
Date de remboursement anticipé automatique :	<p>Les dates indiquées ci-après à la rubrique « Dates de remboursement anticipé automatique », sauf en cas d'événement extraordinaire, et à condition qu'une date de remboursement anticipé automatique ne soit pas un jour ouvrable, cette date de remboursement anticipé automatique sera le jour ouvrable suivant.</p>		
Paiement à l'échéance :	<p>Si les Titres n'ont pas été remboursés par anticipation à la date d'échéance, le montant payable pour chaque Titre (le « <b>montant du remboursement final</b> ») correspondra à ce qui suit :</p> <p>a) soit 100 \$ US, si le niveau final est supérieur ou égal au niveau marge de protection;</p> <p>b) soit une somme correspondant au résultat de la formule ci-après, si le niveau final est inférieur au niveau marge de protection :</p> $100,00 \text{ \$ US} + [100,00 \text{ \$ US} \times (\text{variation en pourcentage} + 25,00 \%) \times \text{multiplicateur de redressement}]$ <p>En sus du montant du remboursement final, un paiement d'intérêts sera effectué à la date d'échéance si le seuil de paiement binaire est atteint à la date d'évaluation finale. Le paiement minimal à l'échéance est de 1,00 \$ US.</p>		
Variation en pourcentage	<p>La « variation en pourcentage » est le montant, exprimé en pourcentage et arrondi à la deuxième décimale près, correspondant au résultat de l'équation suivante :</p> $\frac{(\text{niveau final} - \text{niveau initial})}{\text{niveau initial}}$		
Marché secondaire :	<p>Fundserv, RBC11327</p> <p>En règle générale, pour être valable un jour ouvrable donné, une demande de rachat devra être faite au plus tard à 14 h (heure de Toronto) le jour ouvrable en question (ou à toute autre heure pouvant être fixée par Fundserv). Toute demande reçue après cette heure sera réputée avoir été envoyée et reçue le jour ouvrable suivant.</p>		
Titres qui composent les indices cibles :	Indice cible	Composantes (actions de)	Symbole
	Indice Solactive Wells Fargo GTR	Wells Fargo & Company	NYSE : WFC
	Indice Solactive Goldman Sachs GTR	Goldman Sachs Group, Inc.	NYSE : GS
	Indice Solactive Citigroup GTR	Citigroup Inc.	NYSE : C
	Indice Solactive Morgan Stanley GTR	Morgan Stanley	NYSE : MS

Exemples de calcul du montant du remboursement final ou du montant du remboursement anticipé automatique et des paiements d'intérêts :

Les exemples qui suivent illustrent le calcul du rendement des Titres selon différents scénarios. Ces exemples ne sont inclus qu'aux fins d'illustration. La performance du portefeuille utilisée dans les exemples ne constitue pas une estimation ou une prévision de la performance du portefeuille ou des Titres. La performance réelle du portefeuille et des Titres sera différente de ces exemples, et cette différence pourrait être importante. Tous les exemples supposent que le porteur des Titres a acheté des Titres d'un capital global de 100 \$ US et qu'aucun événement extraordinaire ne s'est produit. Certains montants en dollars sont arrondis au cent entier le plus près, s'il y a lieu.

### Exemple n° 1 — Scénario avec perte et paiement d'une somme inférieure au capital à la date d'échéance



Dans ce scénario, le niveau du portefeuille est inférieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique à toutes les dates d'observation, les Titres ne seraient donc pas remboursés avant la date d'échéance. Le niveau du portefeuille est égal ou supérieur au niveau barrière entraînant le paiement d'un coupon à 41 des 84 dates d'observation. À la date d'évaluation finale, le niveau final est inférieur au niveau marge de protection.

#### (i) Paiements d'intérêts

Le seuil de paiement binaire est atteint à 41 des 84 dates d'observation. Par conséquent, un paiement d'intérêts serait payable pour 41 périodes d'intérêts à la date de paiement des intérêts applicable, le total des paiements d'intérêts s'établissant comme suit :

$$\text{capital des Titres} \times 0,9250 \% \text{ par période d'intérêts} \times 41 \text{ périodes d'intérêts} \\ 100,00 \$ \text{ US} \times 0,9250 \% \times 41 = 37,93 \$ \text{ US}$$

#### (ii) Montant du remboursement final

Dans cet exemple, le niveau initial est de 12 000 000,00 \$ US et le niveau final est de 5 040 000,00 \$ US. Par conséquent, le montant du remboursement final correspond au résultat de la formule suivante :

Niveau initial = 12 000 000,00 \$ US

Niveau final = 5 040 000,00 \$ US

Variation en pourcentage =  $(5\,040\,000,00 \$ \text{ US} - 12\,000\,000,00 \$ \text{ US}) / 12\,000\,000,00 \$ \text{ US} = -0,5800$  ou  $-58,00 \%$

Puisque le niveau final est inférieur au niveau marge de protection, le montant du remboursement final est réduit du montant de toute diminution allant au-delà de la marge de protection multiplié par le multiplicateur de redressement et est calculé comme suit :

Montant du remboursement final =  $100,00 \$ \text{ US} + [100,00 \$ \text{ US} \times (-58,00 \% + 25,00 \%) \times 1,3333] = 56,00 \$ \text{ US}$

Par conséquent, les sommes totales payables par Titre entre la date d'émission et la date d'échéance s'établissent comme suit :

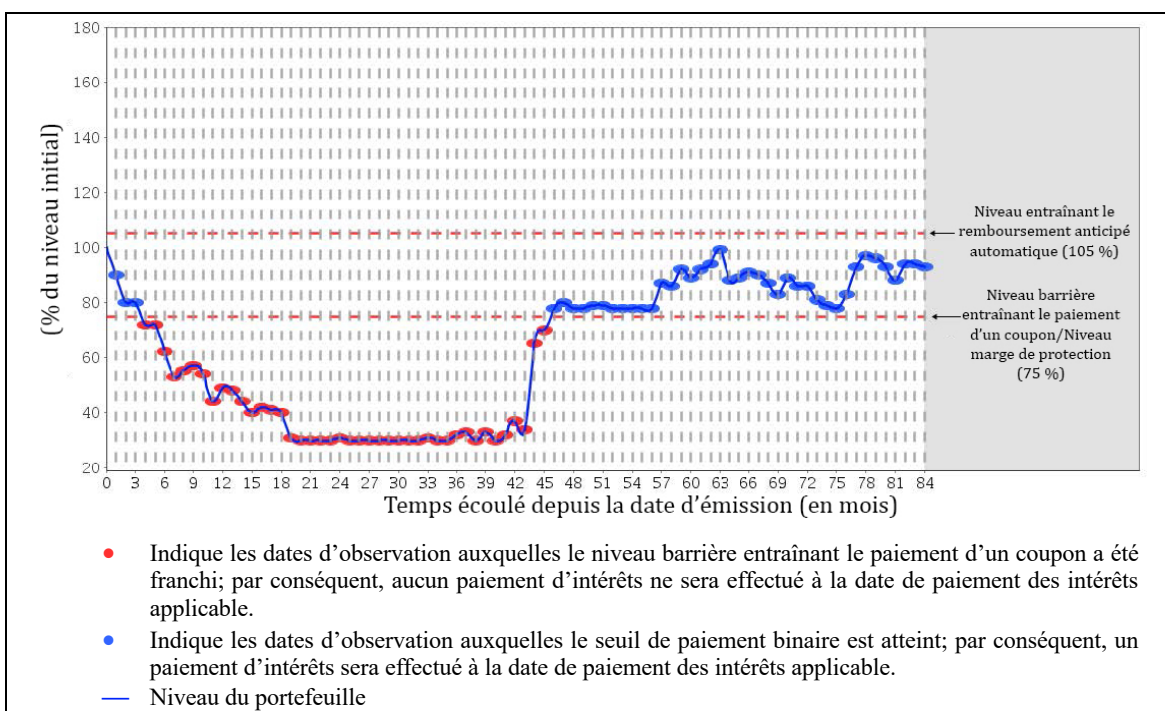
a) Total des paiements d'intérêts : 37,93 \$ US

b) Montant du remboursement final : 56,00 \$ US

c) Somme totale versée pendant la durée des Titres : 93,93 \$ US

Dans cet exemple, le taux de rendement annuel composé équivalent est de  $-0,89 \%$ .

### Exemple n° 2 — Scénario avec gain et paiement d'une somme correspondant au capital à la date d'échéance



Dans ce scénario, le niveau du portefeuille est inférieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique à toutes les dates d'observation, les Titres ne seraient donc pas remboursés avant la date d'échéance. Le niveau du portefeuille est égal ou supérieur au niveau barrière entraînant le paiement d'un coupon à 42 des 84 dates d'observation. À la date d'évaluation finale, le niveau final est égal ou supérieur au niveau marge de protection.

#### (i) Paiements d'intérêts

Le seuil de paiement binaire est atteint à 42 des 84 dates d'observation. Par conséquent, un paiement d'intérêts serait payable pour 42 périodes d'intérêts à la date de paiement des intérêts applicable, le total des paiements d'intérêts s'établissant comme suit :

$$\begin{aligned} & \text{capital des Titres} \times 0,9250 \% \text{ par période d'intérêts} \times 42 \text{ périodes d'intérêts} \\ & 100 \$ \text{ US} \times 0,9250 \% \times 42 = 38,85 \$ \text{ US} \end{aligned}$$

#### (ii) Montant du remboursement final

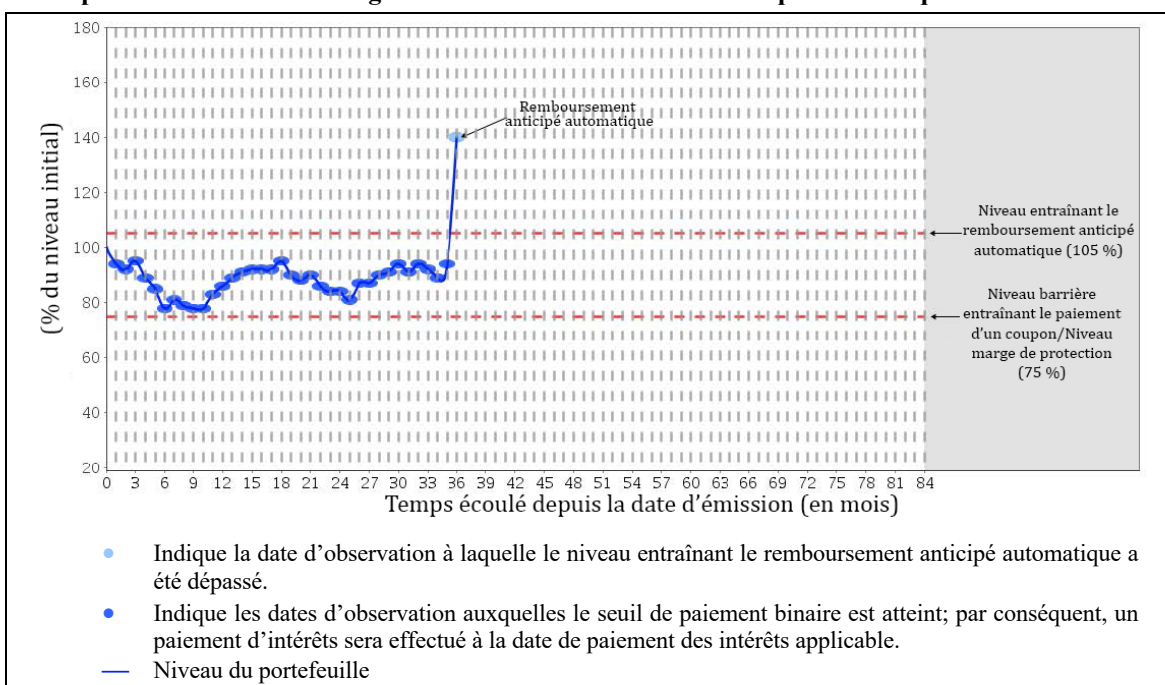
Dans cet exemple, étant donné que le niveau final est de 11 160 000,00 \$ US, ce qui est supérieur au niveau marge de protection correspondant à 75,00 % du niveau initial de 12 000 000,00 \$ US, le montant du remboursement final s'établit à 100,00 \$ US.

Par conséquent, les sommes totales payables par Titre entre la date d'émission et la date d'échéance s'établissent comme suit :

- Total des paiements d'intérêts : 38,85 \$ US
- Montant du remboursement final : 100,00 \$ US
- Somme totale versée pendant la durée des Titres : 138,85 \$ US

Dans cet exemple, le taux de rendement annuel composé équivalent est de 4,80 %.

### Exemple n° 3 — Scénario avec gain et cas de remboursement anticipé automatique



Dans ce scénario, le niveau du portefeuille est égal ou supérieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique à la date d'observation qui tombe 36 mois après la date d'émission des Titres. Une telle situation constituerait un cas de remboursement anticipé automatique et la Banque rembourserait les Titres par anticipation à la date de remboursement anticipé automatique suivante. Le niveau du portefeuille est égal ou supérieur au niveau barrière entraînant le paiement d'un coupon à 36 dates d'observation précédant la date de remboursement anticipé automatique.

#### (i) Paiements d'intérêts

Le seuil de paiement binaire est atteint à chacune des 36 dates d'observation. Par conséquent, un paiement d'intérêts serait payable pour chacune des périodes d'intérêts à la date de paiement des intérêts applicable (y compris à la date de remboursement anticipé automatique), le total des paiements d'intérêts s'établissant comme suit :

$$\text{capital des Titres} \times 0,9250 \% \text{ par période d'intérêts} \times 36 \text{ périodes d'intérêts} \\ 100 \$ \text{ US} \times 0,9250 \% \times 36 = 33,30 \$ \text{ US}$$

#### (ii) Montant du remboursement anticipé automatique

Le montant du remboursement anticipé automatique s'établit à 100,00 \$ US par Titre.

Par conséquent, les sommes totales payables par Titre entre la date d'émission et la date de remboursement anticipé automatique s'établissent comme suit :

- Total des paiements d'intérêts : 33,30 \$ US
- Montant du remboursement anticipé automatique : 100,00 \$ US
- Somme totale versée pendant la durée des Titres : 133,30 \$ US

Dans cet exemple, le taux de rendement annuel composé équivalent est de 10,06 %.

Valeur estimative initiale : À la date du supplément de fixation du prix ou vers cette date, la valeur estimative initiale des Titres était de 97,01 \$ US par Titre, ce qui est inférieur au prix d'offre et n'est pas une indication du bénéfice réel revenant à la Banque ou aux membres de son groupe. La valeur réelle des Titres à tout moment dépendra de nombreux facteurs et peut être inférieure à cette somme. La valeur estimative initiale des Titres n'est qu'une estimation et ne représente pas un prix minimal auquel la Banque, RBC DVM ou un membre de notre groupe serait disposé à acheter les Titres sur un marché secondaire. On trouvera plus de renseignements sur l'établissement de la valeur estimative initiale dans le supplément de fixation du prix.

Renseignements sur les dates d'observation, les dates de paiement des intérêts et les dates de remboursement anticipé automatique :

Dates d'observation	Dates de paiement des intérêts	Dates de remboursement anticipé automatique
27 août 2024	30 août 2024	-
25 septembre 2024	30 septembre 2024	-
28 octobre 2024	31 octobre 2024	-
25 novembre 2024	29 novembre 2024	-
26 décembre 2024	31 décembre 2024	-
28 janvier 2025	31 janvier 2025	-
25 février 2025	28 février 2025	-
26 mars 2025	31 mars 2025	-
25 avril 2025	30 avril 2025	-
27 mai 2025	30 mai 2025	-
25 juin 2025	30 juin 2025	-
28 juillet 2025	31 juillet 2025	31 juillet 2025
26 août 2025	29 août 2025	29 août 2025
25 septembre 2025	30 septembre 2025	30 septembre 2025
28 octobre 2025	31 octobre 2025	31 octobre 2025
24 novembre 2025	28 novembre 2025	28 novembre 2025
26 décembre 2025	31 décembre 2025	31 décembre 2025
27 janvier 2026	30 janvier 2026	30 janvier 2026
24 février 2026	27 février 2026	27 février 2026
26 mars 2026	31 mars 2026	31 mars 2026
27 avril 2026	30 avril 2026	30 avril 2026
26 mai 2026	29 mai 2026	29 mai 2026
25 juin 2026	30 juin 2026	30 juin 2026
28 juillet 2026	31 juillet 2026	31 juillet 2026
26 août 2026	31 août 2026	31 août 2026
25 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026
27 octobre 2026	30 octobre 2026	30 octobre 2026
24 novembre 2026	30 novembre 2026	30 novembre 2026
28 décembre 2026	31 décembre 2026	31 décembre 2026
26 janvier 2027	29 janvier 2027	29 janvier 2027
23 février 2027	26 février 2027	26 février 2027
25 mars 2027	31 mars 2027	31 mars 2027
27 avril 2027	30 avril 2027	30 avril 2027

25 mai 2027	28 mai 2027	28 mai 2027
25 juin 2027	30 juin 2027	30 juin 2027
27 juillet 2027	30 juillet 2027	30 juillet 2027
26 août 2027	31 août 2027	31 août 2027
27 septembre 2027	30 septembre 2027	30 septembre 2027
26 octobre 2027	29 octobre 2027	29 octobre 2027
24 novembre 2027	30 novembre 2027	30 novembre 2027
28 décembre 2027	31 décembre 2027	31 décembre 2027
26 janvier 2028	31 janvier 2028	31 janvier 2028
24 février 2028	29 février 2028	29 février 2028
28 mars 2028	31 mars 2028	31 mars 2028
25 avril 2028	28 avril 2028	28 avril 2028
25 mai 2028	31 mai 2028	31 mai 2028
27 juin 2028	30 juin 2028	30 juin 2028
26 juillet 2028	31 juillet 2028	31 juillet 2028
28 août 2028	31 août 2028	31 août 2028
26 septembre 2028	29 septembre 2028	29 septembre 2028
26 octobre 2028	31 octobre 2028	31 octobre 2028
27 novembre 2028	30 novembre 2028	30 novembre 2028
26 décembre 2028	29 décembre 2028	29 décembre 2028
26 janvier 2029	31 janvier 2029	31 janvier 2029
23 février 2029	28 février 2029	28 février 2029
26 mars 2029	29 mars 2029	29 mars 2029
25 avril 2029	30 avril 2029	30 avril 2029
25 mai 2029	31 mai 2029	31 mai 2029
26 juin 2029	29 juin 2029	29 juin 2029
26 juillet 2029	31 juillet 2029	31 juillet 2029
28 août 2029	31 août 2029	31 août 2029
25 septembre 2029	28 septembre 2029	28 septembre 2029
26 octobre 2029	31 octobre 2029	31 octobre 2029
27 novembre 2029	30 novembre 2029	30 novembre 2029
26 décembre 2029	31 décembre 2029	31 décembre 2029
28 janvier 2030	31 janvier 2030	31 janvier 2030
25 février 2030	28 février 2030	28 février 2030
26 mars 2030	29 mars 2030	29 mars 2030
25 avril 2030	30 avril 2030	30 avril 2030
28 mai 2030	31 mai 2030	31 mai 2030
25 juin 2030	28 juin 2030	28 juin 2030
26 juillet 2030	31 juillet 2030	31 juillet 2030

27 août 2030	30 août 2030	30 août 2030
25 septembre 2030	30 septembre 2030	30 septembre 2030
28 octobre 2030	31 octobre 2030	31 octobre 2030
25 novembre 2030	29 novembre 2030	29 novembre 2030
26 décembre 2030	31 décembre 2030	31 décembre 2030
28 janvier 2031	31 janvier 2031	31 janvier 2031
25 février 2031	28 février 2031	28 février 2031
26 mars 2031	31 mars 2031	31 mars 2031
25 avril 2031	30 avril 2031	30 avril 2031
27 mai 2031	30 mai 2031	30 mai 2031
25 juin 2031	30 juin 2031	30 juin 2031
25 juillet 2031	30 juillet 2031	-

Les indices sont calculés et publiés par Solactive AG (« **Solactive** ») et le nom « **Solactive** » est une marque de commerce déposée de Solactive. Les indices sont utilisés par la Banque aux termes de licences relativement aux Titres. Les Titres ne sont pas parrainés, vendus ou autrement soutenus par Solactive, qui n'en fait pas la promotion, et Solactive ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les Titres en particulier. Solactive ne garantit aucunement l'exactitude ou l'exhaustivité des indices sous-jacents ou des indices cibles, ou de données incluses dans ceux-ci ou sur lesquelles ils se fondent, et il n'engage aucunement sa responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions touchant ceux-ci.

Les termes clés qui ne sont pas autrement définis ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix.

Avant de conclure une opération ou d'acheter un instrument, les clients devraient évaluer les risques et les incidences de la proposition, aussi bien ceux d'ordre financier, juridique, réglementaire, fiscal ou comptable que ceux liés au marché ou au crédit. Les clients devraient évaluer ces risques et ces incidences indépendamment de la Banque Royale du Canada et des courtiers, soit RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« **RBC DVM** ») et iA Gestion privée de patrimoine inc., respectivement. RBC DVM est une filiale en propriété exclusive de la Banque. La Banque est donc un émetteur relié et associé à celle-ci au sens de la législation en valeurs mobilières applicable.

Les Titres ne seront pas des dépôts assurés aux termes de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de tout autre régime d'assurance dépôts. Les Titres ne sont pas des titres à revenu fixe et ne sont pas conçus pour être des solutions de rechange aux placements à revenu fixe ou aux instruments du marché monétaire.

Un placement dans les Titres comporte des risques. Ni la Banque Royale du Canada, les courtiers ou les membres de leurs groupes respectifs, ni les personnes qui leur sont liées, ni aucune autre personne ou entité ne garantissent que les porteurs de Titres recevront une somme égale à leur placement initial dans les Titres ou que les Titres produiront un rendement (sous réserve de la somme minimale payable à l'échéance de 1,00 \$ US par Titre) à l'échéance ou avant. Voir « Facteurs de risque » dans le prospectus préalable de base et « Facteurs de risque » dans le supplément de fixation du prix. Puisque les Titres ne sont pas des titres avec capital entièrement protégé et qu'une partie importante du capital sera à risque, vous pourriez perdre une partie importante de votre placement.

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada



Marchés  
des Capitaux